

Mise en accessibilité d'un cabinet médical à Grenoble (38)

Maître d'ouvrage : SCI Knock
Exploitant : Médecins indépendants
Maître d'œuvre : COCONCEPT (architecte, économie de la construction, fluide)

Surface : 180 m²
Coût HT : 10 000€
Délais étude : 2016
Délais travaux : -
Mission confiée : DiA et AVP

Le site se situe en RDC d'un immeuble d'habitation à Grenoble. Les clients sont venus après plusieurs refus de leur dossier à la DDT pour leur demande de mise en accessibilité de leurs locaux.

FONCTIONNEL :

L'objectif était de rendre les locaux adaptés à tous types de handicaps. Toutefois, trois marches à l'entrée bloquaient l'accès aux personnes en fauteuil et la copropriété a refusé la mise en place d'une rampe d'accès. Les travaux portaient donc sur l'adaptation des locaux aux autres handicaps visuels, auditifs, mentaux, physiques, et moteur hors fauteuil roulant.

HARMONIEUX :

Les produits et équipements choisis pour mettre aux normes accessibilité l'établissement s'intègrent correctement à l'environnement bâti existant.

PERFORMANT :

Les matériaux et équipements choisis sont robustes, simple d'utilisation, durables ...



Travaux qui mettront en conformité accessibilité l'ERP

Eléments pour lesquels nous demandons une dérogation (CF Pièce 12)

Plan élément non conforme et travaux de conformité



Vues de l'état existant